



Naturalisation / Reintegration par decret

Par **mcbainco**, le **22/12/2013** à **09:18**

Bonjour,

Je suis né en Algérie pre-1963, de parents algériens et je réside en GB depuis 1974. En 1987 je suis devenu citoyen britannique. Je vis en France (quelque mois par an) et au Royaume Uni (ou je travaille) depuis 1990. Je souhaiterai (re) devenir Français car je compte m'installer en France a temps complet des ma retraite (en 2014).

Je suis marié et père de 2 enfants (maintenant majeurs). Mon épouse souhaite conserver sa nationalité britannique. Quelle est la démarche a suivre (en supposant que je sois éligible) pour prendre la nationalité.

Merci de votre réponse / opinion.

Par **domat**, le **22/12/2013** à **10:52**

bjr,

pour obtenir la nationalité d'un pays il faut avoir des liens professionnels et/ou familiaux avec ce pays ce qui selon votre message n'est pas votre cas.

une des conditions essentielles est de justifier une résidence habituelle en France d'au moins 5 ans.

cdt

Par **mcbainco**, le **22/12/2013** à **20:04**

Merci.

je possède une résidence en France depuis 1990.

Depuis mars 2013 je réside en France, avec des petits séjours au RU.

Je suis aussi le gérant d'une SARL en France, actionnaire majoritaire (et donc la raison pour laquelle j'effectue des séjours en France régulièrement. Les critères de résidence et liens professionnels sont-ils satisfait?

A propos j'ai posé cette question (sous l'option payante) hier (22/12/13). Après avoir débité mon compte, aucun message, email, etc n'a été envoyé. Not good!!!!

Désolé pour les accents! QWERTY !!

Cdlt

Par **mohammed bachir brahim**, le **29/12/2013** à **16:56**

salutation

monsieur veuillez de me orienté de mon numero decret de mohammed bachir brahim